

- Calvados  
 Manche  
 Orne

(Cocher la case correspondante)

- Eure  
 Seine-Maritime

(Cocher la case correspondante)

Etat récapitulatif des enseignants dont le service est supprimé ou réduit  
à la rentrée scolaire 2022  
à retourner à la DEP (de Caen ou de Rouen, en fonction du  
département de rattachement) avant le 25 février 2022

Nom et adresse de l'établissement :

Classe	Horaire hebdomadaire	Nom de l'enseignant concerné par la suppression ou la réduction	Ancienneté des services	Signature de l'enseignant-e-	Observations

Date, signature du chef d'établissement et cachet